

Procès-verbal

De la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 21 décembre 2009 à 20h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Pierre Charron, district 1

Monsieur Stéphane Breault, district 2

Madame Manon Desnoyers, district 3

Madame Jocelyne Larose, district 4

Monsieur Lucien Thibodeau, district 5

Madame Danielle Desrochers, district 6

Formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, Monsieur Marcel Jetté

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

Ordre du jour

Session extraordinaire du lundi 21 décembre 2009

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

09-12X-595

1.1. Constat du quorum et Adoption de l'ordre du jour du lundi 21 décembre 2009

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée constate que le quorum est obtenu et a fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par : Jocelyne Larose, district 4

Est résolu que :

Que l'ordre du jour du 21 décembre 2009 est accepté et que l'assemblée est ouverte.

ADOPTÉE

2. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

09-12X-596

2.1 Contrat de travail

Considérant que les contrats de travail de Monsieur Michel Moreau, Madame Sonia Rivest et de Monsieur Louis Lefebvre sont à échéance;

Il est proposé par: Jean-Pierre Charron, district 1

Appuyé par; Jocelyne Larose, district 4

QUE le Conseil mandate Monsieur Le Maire à entreprendre les négociations avec ces personnes afin de conclure des ententes pour leurs contrats de travail respectifs.

ADOPTÉE

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4. TRAVAUX PUBLICS

5. HYGIÈNE DU MILIEU

6. *AMÉNAGEMENT-URBANISME ET DÉVELOPPEMENT*

7. *LOISIRS ET CULTURE*

8. *PÉRIODE DE QUESTIONS*

9. *LEVÉE D'ASSEMBLÉE*

09-12X-597 9.1 *Levée de l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2009.*

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par : Jocelyne Larose, district 4

Et résolu :

QUE l'assemblée extraordinaire du 21 décembre 2009 est levée.

ADOPTÉE

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 20 janvier 2010.

*Claude Arcoragi
Secrétaire-trésorier / directeur général*

*Marcel Jetté
Maire*